

MODALITÉS DE RENTRÉE

ANNÉE 2024-2025

COLLÈGES – LYCÉE

Chers parents,

Vous êtes les premiers éducateurs de vos enfants mais vous avez besoin du concours des institutions scolaires. C'est pourquoi, dans notre établissement catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et des élèves. Cette collaboration, au travers d'attitudes et de discours communs, sera le gage d'un accompagnement réussi.

Afin de vous aider à préparer sereinement la prochaine année scolaire, nous vous communiquons quelques informations pratiques concernant l'organisation de la rentrée. Merci encore pour la confiance que vous nous accordez.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Moncade Jeanne d'Arc est un groupe scolaire catholique sous contrat d'association avec l'État, habilité à recevoir les élèves boursiers nationaux. Il dispense les enseignements du collège et du lycée d'enseignement général (spécialités Mathématiques, Physique-Chimie, SVT, SES, HGGSP, HLP, NSI, LLCE Anglais).

Les cours et études surveillées **débutent à 08h20 et se terminent à 16h55 (collège) ou 17h50 (lycée), à 12h20 le mercredi** (certaines options et l'UNSS se déroulent le mercredi après-midi).

II. RESTAURATION

Les repas sont confiés à une société de restauration, *Mille et un repas*. Ils comportent un large choix : un hors-d'œuvre à volonté, un plat du jour, viandes ou poissons accompagnés de féculents ou légumes à volonté, un laitage et un dessert.

Les élèves souffrant d'intolérance alimentaire et relevant d'un PAI ont donc la possibilité de manger à la restauration scolaire.

III. BOURSES

➤ Bourses nationales

Tout parent d'élève peut obtenir une bourse dans des conditions analogues à celles de l'enseignement public.

Pour les élèves du collège (6^{ème} à 3^{ème}) et du lycée, les demandes de Bourses nationales se font entre le 01/09/2025 et le 16/10/2025. Les formulaires de demande de bourses nationales seront envoyés sur école directe début septembre et disponibles au secrétariat des élèves.

ATTENTION !!!

Les élèves lycéens qui étaient boursiers en 2024/2025 devront aussi déposer un nouveau dossier de bourse. Pas de reconduction !

➤ Bourses départementales

Les dossiers sont gérés par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. Tous les élèves demi-pensionnaires et internes peuvent retirer un dossier auprès du secrétariat des élèves de l'établissement dans le courant du mois de septembre, pour l'année en cours. Ce dossier ADRS sera également déposé sur école directe début septembre. Son montant est directement versé à la fin du 2^{ème} trimestre aux familles.

IV. ASSURANCE SCOLAIRE

Tous les élèves sont assurés par l'établissement pour l'individuelle accident (dommages corporels dont votre enfant pourrait être victime, partout, à l'école, pendant les activités scolaires et extrascolaires). Une attestation sera téléchargeable (modalités communiquées à la rentrée sur Ecole Directe).

V. MANUELS SCOLAIRES ET FOURNITURES

Les manuels scolaires, mis à disposition par l'établissement Moncade Jeanne d'Arc, sont à la charge des familles (montant forfaitaire de location compris dans les frais fixe de la scolarité – voir *convention financière*). Ils sont fournis aux élèves lors de la rentrée scolaire et restitués en fin d'année. Tout manuel détérioré ou égaré sera refacturé. La distribution se fera :

- **Le jeudi 28 août 2025 de 09h00 à 18h30**
- **Le vendredi 29 août 2025 de 09h00 à 18h30**

Merci de vous présenter à l'accueil de l'établissement (rue Moncade) avec un(e) sac/poche et un chèque de caution de 100 € (non encaissé) par enfant pour ceux qui ne l'auraient pas fourni avec le dossier d'inscription.

Vous trouverez la liste des fournitures scolaires en pièce jointe que nous avons constituée avec tout le discernement nécessaire pour éviter une charge financière supplémentaire.

VI. COMMUNICATION

Le site internet *EcoleDirecte* (<http://www.ecoledirecte.com>) vous permet de consulter les informations mises en ligne par l'établissement de votre enfant concernant la scolarité (notes, emploi du temps, cahier de textes et de correspondance), la vie scolaire (absences, retards, sanctions), la comptabilité. Chaque responsable légal détenteur de l'autorité parentale et chaque collégien et lycéen disposent d'un accès personnel à la plateforme en ligne *EcoleDirecte*. Deux types d'espaces distincts co-existent et n'offrent pas les mêmes accès : l'un pour les familles et l'autre pour les élèves, plus restreint. Du 9 juillet 2025 au 1^{er} septembre 2025 inclus, pour que les classes ne soient pas divulguées, l'affichage de certains éléments sont désactivés. En mode été, l'accès aux plateformes externes via vos identifiants *EcoleDirecte* est désactivé. La plateforme de l'établissement ne sera réactivée que le **mardi 2 septembre 2025** après la rentrée de tous nos élèves en classe.

VII. TRANSPORTS SCOLAIRES

Notre établissement est desservi par un réseau de transport dense et multimodal. La gare routière se situe en face de l'entrée du collège place du Foirail, la gare SNCF à 15 minutes à pied (1,1 km).

Afin de trouver la bonne ligne de bus et ses horaires, voici un lien utile à votre disposition :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/horaires-et-itinerares>

VIII. INTERNAT

Nos futurs internes doivent avoir en leur possession, dès le jour de l'installation : 1 parure de lit en 90x190 (draps, housse de traversin, couette ou couverture) ; 1 protège-matelas (alèse) en 90x190 ; 2 cadenas à combinaisons chiffrées (uniquement pour le collège) ; 1 nécessaire de toilette complet (produits, serviettes, gants) ; 1 tenue de nuit ; 1 peignoir de bain et 1 paire de sandales (nous organisons des exercices incendie réguliers qui peuvent intervenir au moment de la toilette), 1 sac à linge sale. Pour des raisons de sécurité, l'étiquetage des sacs et des valises est une obligation et fortement recommandé pour toutes les affaires personnelles

afin de limiter les pertes. Vous retrouverez les règles de vie sur notre site (<http://www.moncade.fr>) ou dans votre espace *EcoleDirecte* (Documents).

IX. PÉDAGOGIE

Règlement intérieur

Comme chaque année, le règlement intérieur a fait l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour. Vous le retrouverez sur notre site internet ou sur le lien ci-dessous :

<http://moncade.fr/infos-pratiques/>

Il est impératif que vous en ayez pris connaissance car il constitue le pilier de notre contrat de responsabilité au service de notre projet éducatif.



Attestation de Sécurité Routière 5^{ème} et 3^{ème}

Cette attestation revêt une grande importance et doit être conservée avec le plus grand soin (celle de 3^{ème} est exigée pour passer les épreuves du permis !). C'est la raison pour laquelle l'examen devra être préparé avec la plus grande rigueur.



PIX

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports généralise Pix à partir de la 6^{ème}, avec une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3^{ème} au collège et de Terminale au lycée. Tout au long de l'année, les élèves construisent leur profil Pix à partir duquel leur sera généré le test de certification qu'ils passeront au sein de l'établissement.

Passeport Educ'fi

En classe 4^{ème}, il permet sensibiliser les élèves à la compréhension des principes d'établissement d'un budget, aux notions de compte bancaire, d'épargne, de taux d'intérêt, de crédit et de moyens de paiement. Il leur permet de développer des comportements plus responsables en matière de services financiers.

Stage en entreprise

Le **stage de 3^{ème}** est l'occasion de découvrir le monde du travail, partager le quotidien de professionnels et bénéficier d'une expérience concrète. Il est aussi l'occasion pour les élèves de gagner en autonomie, de prendre confiance dans un nouvel environnement et de permettre, éventuellement, de confirmer un projet d'orientation. Il se déroule du **13 au 17 octobre 2025**.

Le **stage de 2^{de}** permet de poursuivre son travail d'orientation. Il est l'occasion d'un oral évalué par des professionnels et des enseignants pour permettre l'acquisition de compétences utiles lors de l'épreuve de Terminale, le Grand Oral. Il se déroule du **15 au 26 juin 2026** (sous réserve du calendrier des examens).

Journée/séjour de cohésion

Parce que l'entrée en 6^{ème} et en 2^{de} constitue des passages importants dans une scolarité, nous proposons aux élèves de ces deux niveaux une journée de cohésion pour les premiers (le mardi 2 septembre 2025), un séjour de cohésion pour les seconds (du mardi 2 au vendredi 5 septembre 2025). Ils passeront des moments entre pairs hors de l'établissement sous le signe du partage et de la convivialité.

Voyages scolaires

Parce que « rester, c'est exister et voyager, c'est vivre » (G. Nadaud), l'établissement propose des voyages scolaires sur différents niveaux en fonction des projets pédagogiques. Vous serez informés dès le début de l'année pour vous permettre d'anticiper. L'objectif est d'apporter du sens aux apprentissages mais également de renforcer l'expérience sociale des enfants car il est fait de découvertes et de rencontres. Afin de respecter l'obligation de scolarisation, une proposition est faite aux élèves dans l'incapacité d'y participer au sein de l'établissement.

Voyage en 6^{ème} : du lundi 26 au vendredi 30 janvier 2026 (séjour ski Gourette)

Voyage en 5^e et 4^e Latinistes du mercredi 24 au vendredi 26 septembre 2025 (Ospitalea)

Voyage en 4^{ème} : du dimanche 29 mars au vendredi 3 avril 2026 (trip in London)

X. RENTRÉE DES CLASSES

Le lundi 1^{er} septembre 2025

- Pour le niveau Sixième

10h00-10h30 : mot d'accueil du chef d'établissement et présentation de l'équipe pédagogique

10h30-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

12h15-13h55 : déjeuner (repas offert aux élèves externes qui le désirent)

13h55-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Seconde

13h45-14h00 : mot d'accueil du chef d'établissement dans la cour du lycée

14h00-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le cycle terminal (Première et Terminale)

14h45-15h00 : mot d'accueil du chef d'établissement dans la cour du lycée

15h00-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour les élèves internes de la Sixième à la Terminale

17h30 : accueil et installation des élèves puis pot de bienvenue à l'attention des parents.

Les horaires habituels seront applicables (selon les emplois du temps de chaque classe) à partir du mardi 2 septembre à 08h20.

Le mardi 2 septembre 2025

- Pour le niveau Cinquième

08h30-09h00 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

09h00-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Quatrième

09h00-09h30 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

09h30-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Troisième

09h30-10h00 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

10h00-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

Les horaires habituels seront applicables (selon les emplois du temps de chaque classe) à partir du mardi 2 septembre à 13h55.

XI. CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026 (Zone A)

	COLLÈGE		LYCÉE
	6 ^{ème}	5 ^{ème} , 4 ^{ème} 3 ^{ème}	
Rentrée des élèves	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Mardi 2 septembre 2025	Lundi 1 ^{er} septembre 2025
Toussaint	du vendredi 17 octobre au lundi 3 novembre 2025		
Noël	du vendredi 19 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026		
Hiver	du vendredi 6 février au lundi 23 février 2026		
Printemps	du vendredi 3 avril au lundi 20 avril 2026		
Été	en fonction des futures dates officielles d'examens		

Le départ en vacances a lieu après la classe (ou à 16h55 lors de temps forts), la reprise des cours le matin des jours indiqués, à 8h20 ou en fonction de l'emploi du temps.

JOURS FÉRIES, PONTS, JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

- Journée des communautés de l'Enseignement catholique : lundi 10 novembre 2025 * (les élèves vaqueront ce jour-là)
- Armistice de la Grande Guerre : le mardi 11 novembre 2025 - Reprise des cours le mercredi 12 novembre 2025 à 8h20
- Fête du travail : le vendredi 1^{er} mai 2026
- Armistice 1945 : le vendredi 8 mai 2026
- Ascension : le jeudi 14 mai et le vendredi 15 mai 2026 - Reprise des cours le lundi 18 mai 2026 à 8h20
- Lundi de Pentecôte : le lundi 25 mai 2026 - Reprise des cours le mardi 26 mai 2026 à 8h20

* un crédit équivalent à une journée de cours par trimestre est accordé aux établissements pour la coordination, la concertation et le travail en équipe (pratique entérinée par la [décision 150 du Nouveau Contrat pour l'école, BO n° 25 du 23 juin 1994](#))

XII. TEMPS FORTS

Des projets pédagogiques et des temps forts rythment notre année scolaire et constitue l'identité de notre Institution. Ils permettent également à nos élèves de vivre pleinement leur scolarité en participant à des événements communs :

- Journée européenne des Langues (vendredi 26 septembre 2025)
- Uniform Day (vendredi 10 octobre 2025)
- Dictée ELA (lundi 13 octobre 2025)
- Cross solidaire de la 6^{ème} à la 4^{ème} (vendredi 17 octobre 2025)
- Journée contre le harcèlement scolaire (mercredi 12 novembre 2025)
- Après-midi de Noël (vendredi 19 décembre 2025)
- Carnaval (vendredi 6 février 2026)
- Pâques (jeudi 2 et vendredi 3 avril 2026)
- Bal de promotion pour les élèves de Terminale (vendredi 5 juin 2026)
- Gala de fin d'année des collégiens (vendredi 26 juin 2026) (*sous réserve du calendrier des examens*)

XIII. ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE : L'ELEVE AU CENTRE DE NOTRE PROJET EDUCATIF

Dans le cadre de notre engagement à offrir à vos enfants les meilleures conditions d'apprentissage, nous mettons en place des innovations pédagogiques visant à renforcer l'implication des élèves et à favoriser leur réussite. Ainsi, nous avons expérimenté les entretiens conseils qui permettent à chaque élève, devant un binôme d'enseignants, de faire l'autoévaluation de leur période. Forts de cette expérience, il nous est apparu nécessaire de revoir le découpage du calendrier scolaire.

A partir de cette rentrée, l'Institution Moncade Jeanne d'Arc va passer au système semestriel. Parmi les nombreux arguments, nous avons retenu :

- un rythme plus équilibré qu'un système en trois trimestres souvent inégal en durée,
- une planification plus cohérente des apprentissages, des projets et des évaluations (de nombreux retours de nos élèves faisaient état de pression liée aux trop nombreuses évaluations en fin de trimestre),
- une acquisition à long terme plutôt que la performance ponctuelle,
- l'harmonisation avec le système post-bac français, voire international.

Nous avons donc bâti notre calendrier scolaire afin d'améliorer le dialogue éducatif favorisant des bilans plus constructifs et de meilleures perspectives de remédiation. Parce que l'accompagnement de vos enfants est une priorité et notre savoir-faire, nos conseils intermédiaires, entretiens individuels, rencontres parents-professeurs, entretiens conseils, conseils des professeurs, conseils de niveau, conseils des collégiens et lycéens, épreuves blanches (DNB, épreuves communes de 2de, oral et écrit de Français, Spécialités et Philosophie, Grand Oral)... nous permettent d'atteindre ces objectifs exigeants.

Bonnes vacances à toutes et à tous !